

Analyse des comptes administratifs 2014 des IME

Introduction

Les instituts médico-éducatifs (IME) ont pour mission d'accueillir des enfants et adolescents handicapés présentant une déficience intellectuelle, quel que soit le degré de leur déficience : légère, moyenne ou profonde, accompagnée de divers troubles. Cela peut aller de la déficience légère au polyhandicap.

Les IME assurent un accompagnement global destiné à favoriser l'intégration des enfants et adolescents dans les différents domaines de la vie, de la formation générale et professionnelle. Leur financement relève de l'assurance maladie et fait l'objet d'une tarification annuelle par l'agence régionale de santé.

Les données exploitées pour cette analyse reposent sur les comptes administratifs 2014 transmis par les IME sur la plateforme ImportCA et retraités par la CNSA¹.

Résultats

Structure du panel

L'échantillon est composé de 967 IME pour 55 559 places, ce qui représente 77 % du nombre total d'IME (*source FINESS : 1 256 IME*) ou 81 % du nombre total de places (*source FINESS : 68 666 places*).

Compte tenu de la mission dévolue aux IME, il apparaît logique que les enfants et adolescents accueillis en IME présentent majoritairement un retard mental comme déficience principale : les IME disposent donc en majorité d'autorisations pour enfants et adolescents présentant un déficit intellectuel (86 % dans notre échantillon). À ces autorisations s'ajoutent celles pour les enfants et adolescents autistes (29 %) ou polyhandicapés (10 %). Une structure peut être autorisée à prendre en charge plusieurs types de déficiences.

Les IME proposent des modes d'accueil diversifiés – externat, semi-internat ou internat – et peuvent les cumuler. L'accueil se fait le plus souvent en semi-internat (83 %), en internat (57 %) et dans une moindre mesure en externat (14 %).

Offre de service

Les IME réalisent 66 % de leurs journées en semi-internat et comptent également 27 % de journées d'internat et 10 % d'externat. 57 % des IME du panel accompagnent des personnes au titre de l'amendement Creton. Cela représente 5 % des journées réalisées.

¹ Méthodologie détaillée dans le rapport complet.

Lorsqu'ils quittent l'IME, les adolescents concernés par l'amendement Creton sont généralement orientés en établissements et services d'aide par le travail (ESAT – 41 %), en foyers de vie (46 %) et en MAS (13 %).

Estimation des déterminants du taux d'occupation

		Moyenne	p value et seuils de significativité
Modalité d'accueil (Oui / Non)			
Modalité Accueil Externat :	Non	90 %	0.0008 **
Modalité Accueil Externat :	Oui	91 %	Référence
Modalité Accueil Internat :	Non	88 %	0.0000 ***
Modalité Accueil Internat :	Oui	92 %	Référence
Modalité Accueil Semi-Internat :	Non	90 %	0.0013 **
Modalité Accueil Semi-Internat :	Oui	91 %	Référence
Déficiences (Oui / Non)			
Autorisation Polyhandicapés:	Non	90 %	0.0021 **
Autorisation Polyhandicapés:	Oui	94 %	Référence
Taille (en nombre de places)			
Moins de 20 places		90 %	0.0688 *
[20 places-50 places]		91 %	0.0069 **
[50 places-100 places]		91 %	0.0968 *
Plus de 100 places		89 %	Référence
Aire urbaine			
Grandes AU		91 %	0.0077 **
Autres AU		91 %	0.0344 **
Communes périurbaines		91 %	0.0064 **
Autres Communes multipolarisées		88 %	0.9552 ns
Communes isolées		87 %	Référence

*** : très significatif, ** : moyennement significatif, * : peu significatif, ns : non significatif

Les IME du panel affichent un taux d'occupation médian et moyen de 90 %. 10 % des IME ont un taux d'occupation inférieur à 78 %, et 10 % ont un taux d'occupation supérieur à 103 %. Les taux d'occupation sont légèrement plus élevés lorsque le mode d'accueil se fait en internat. Les taux d'occupation sont significativement plus élevés lorsque les personnes accueillies sont majoritairement polyhandicapées. Les taux d'occupation sont sensiblement identiques quels que soient l'année d'ouverture de l'IME et le statut du personnel.

Ressources humaines

L'essentiel des emplois en IME concerne les fonctions éducatives, pédagogiques et sociales (taux d'encadrement médian égal à 0,34 ETP par personne accueillie) ; à l'inverse, le volet médical est très peu représenté (taux d'encadrement médian égal à 0,006 ETP par personne accueillie).

Estimation des déterminants du taux d'encadrement

		Moyenne	p value et seuils de significativité
Année d'ouverture			
ESMS ouvert avant 1971		0.65	0.0121 **
ESMS ouvert entre 1971 et 1980		0.64	0.0171 **
ESMS ouvert entre 1981 et 1990		0.66	0.0734 *
ESMS ouvert entre 1991 et 2000		0.81	0.9119 ns
ESMS ouvert après 2000		0.94	Référence
Modalité d'accueil (Oui / Non)			
Modalité Accueil Internat:	Non	0.52	0.0000 ***
Modalité Accueil Internat:	Oui	0.75	Référence
Déficiences (Oui / Non)			
Autorisation Autistes:	Non	0.63	0.0001 ***
Autorisation Autistes:	Oui	0.75	Référence
Autorisation Déficients intellectuels:	Non	1.06	0.0000 ***
Autorisation Déficients intellectuels:	Oui	0.64	Référence
Autorisation Polyhandicapés:	Non	0.65	0.0000 ***
Autorisation Polyhandicapés:	Oui	0.80	Référence
Taille (en nombre de places)			
Moins de 20 places		0.97	0.0000 ***
[20 places-50 places]		0.75	0.0000 ***
[50 places-100 places]		0.63	0.0134 **
Plus de 100 places		0.59	Référence

*** : très significatif, ** : moyennement significatif, * : peu significatif, ns : non significatif

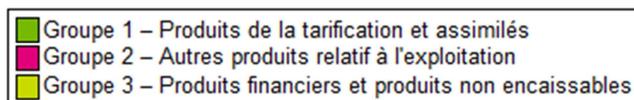
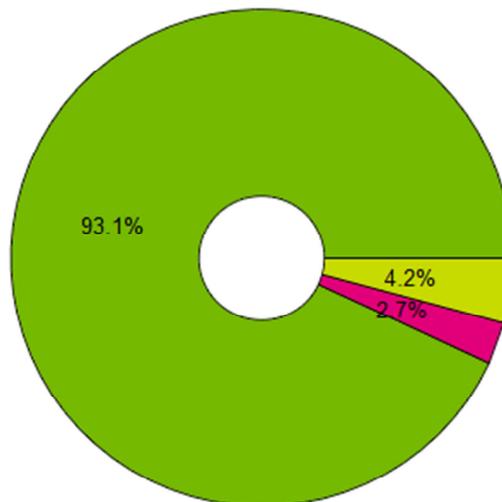
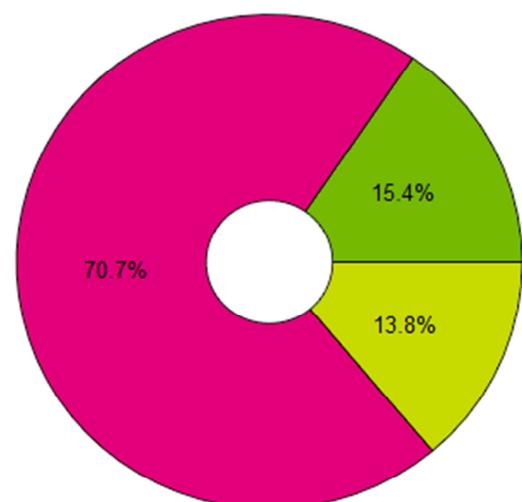
Le taux d'encadrement total moyen observé au niveau national est de 0,63 ETP par personne accueillie, et la médiane est égale à 0,66 ETP. Ce taux varie beaucoup entre les établissements: 10 % des IME ont un taux d'encadrement total inférieur à 0,42, et 10 % ont un taux d'encadrement total supérieur à 1,14. Les taux d'encadrement sont significativement plus élevés dans les IME ouverts après 2000, de petite taille, avec un accueil majoritairement en internat et lorsque les enfants accueillis sont atteints de troubles autistiques ou de polyhandicap.

À l'inverse, les taux d'encadrement sont significativement plus faibles dans les IME ouverts avant les années 1990, de grande taille (en nombre de places installées) et accueillant en majorité des enfants déficients intellectuels. Le coût moyen salarial d'un ETP s'élève à 44 484 euros et la médiane est égale à 44 639 euros. Pour 10 % des IME, le coût salarial d'un ETP est inférieur à 38 460 euros, et 10 % ont un coût salarial d'un ETP supérieur à 51 542 euros.

Moyens financiers

Répartition des dépenses par groupe – CA 2014

Répartition des recettes par groupe – CA 2014



Les principales analyses dégagées sur la situation budgétaire des IME étudiés sont les suivantes :

- une structure des recettes stable depuis plusieurs années, composée logiquement et majoritairement de produits de la tarification (92,8 % sur les CA de 2013 *versus* 93,1 % sur les CA 2014). L'écart entre la prévision (budget exécutoire [BE]) et la réalisation (compte administratif [CA]) est significatif : 4,5 % des charges brutes. Il traduit la sous-évaluation des recettes annexes lors de la fixation du BE.
- une structure des dépenses stable, consacrée majoritairement aux charges de personnel : autour de 71 %.
- des reprises d'excédents supérieures aux reprises de déficit ; elles s'établissent en moyenne à 6 168 euros par IME.
- 2,04 % des dépenses des IME du panel financées par des crédits non reconductibles (CNR), soit en moyenne 39 265 euros par IME. Les CNR sont utilisés principalement pour des dépenses de personnel.

La situation financière des IME observés se caractérise par :

- un taux de marge brute médian de 8,7 %. Il est communément admis que le taux de marge brute, qui témoigne de la capacité de l'établissement à couvrir le financement de ses investissements futurs ainsi que les provisions devant être constituées, doit se situer entre 7 % et 8 %. Cependant, ce résultat doit être modéré, car 25 % des IME ont un taux de marge brute inférieur ou égal à 4 %.
- un taux de capacité d'autofinancement (CAF) médian égal à 6,7 %. Ce taux permet d'apprécier la capacité de l'activité de l'IME à générer des excédents et, de ce fait, sa capacité à investir. Si le taux de CAF est estimé satisfaisant lorsqu'il est compris entre 5 et 10 %, ce résultat doit être nuancé, car il varie également très fortement. Ainsi, 16 % des IME du panel sont en insuffisance d'autofinancement (CAF négative) ce qui signifie que ces établissements sont dans une situation fragile.

Estimation des déterminants du coût net par place

	Moyenne	p value et seuils de significativité
Année d'ouverture		
ESMS ouvert avant 1971	36 947 €	0.0001 ***
ESMS ouvert entre 1971 et 1980	35 990 €	0.0002 ***
ESMS ouvert entre 1981 et 1990	37 617 €	0.0041 **
ESMS ouvert entre 1991 et 2000	48 365 €	0.6477 ns
ESMS ouvert après 2000	56 878 €	Référence
Statut majoritaire du personnel		
Autre	38 424 €	0.0181 **
CCCRF	45 320 €	0.6335 ns
CCNT 1951	39 473 €	0.1036 ns
CCNT 1965	56 795 €	0.4022 ns
CCNT 1966	37 693 €	0.0182 **
FPH (titre IV)	36 335 €	0.0613 **
UCANSS	50 630 €	Référence
Modalité d'accueil (Oui / Non)		
Modalité Accueil Externat: Non	44 510 €	0.0249 **
Modalité Accueil Externat: Oui	45 303 €	Référence
Modalité Accueil Internat: Non	30 832 €	0.0000 ***
Modalité Accueil Internat: Oui	42 774 €	Référence
Déficiences (Oui / Non)		
Autorisation Autistes: Non	36 508 €	0.0113 **
Autorisation Autistes: Oui	42 754 €	Référence
Autorisation Déficients intellectuels: Non	60 800 €	0.0000 ***
Autorisation Déficients intellectuels: Oui	36 699 €	Référence
Autorisation Polyhandicapés: Non	37 161 €	0.0000 ***
Autorisation Polyhandicapés: Oui	46 271 €	Référence
Taille (en nombre de places)		
Moins de 20 places	54 149 €	0.0005 ***
[20 places-50 places]	43 739 €	0.0000 ***
[50 places-100 places]	36 856 €	0.0027 **
Plus de 100 places	33 826 €	Référence

*** : très significatif, ** : moyennement significatif, * : peu significatif, ns : non significatif

Le coût médian net par place (hors CNR, recettes en atténuation et provisions) des IME de notre panel est égal à 36 189 euros.

Le coût moyen pondéré net par place (hors CNR, recettes en atténuation et provisions) observé au niveau national est de 38 124 euros.

La variabilité entre les établissements est importante : 10 % des IME ont un coût net par place inférieur à 24 465 euros, et 10 % ont un coût net par place supérieur à 64 898 euros. Les coûts nets à la place sont significativement plus élevés dans les IME dont le statut majoritaire du personnel est UCANSS, ouverts après 2000, de petite taille, avec un accueil majoritairement en internat et lorsque les enfants accueillis sont atteints de troubles autistiques ou de polyhandicaps.

À l'inverse, les coûts nets à la place sont significativement plus faibles dans les IME dont le personnel relève de la fonction publique hospitalière et de la Convention collective nationale de travail des IME 1966, ouverts avant les années 1990, de grande taille (en nombre de places installées) et accueillant en majorité des enfants déficients intellectuels.

À noter que la CCNT 1966 est la plus représentée dans notre panel (75 %).

Sources et méthodes

Sources

Les données analysées dans ce document sont issues des comptes administratifs 2014 des instituts médico-éducatifs (IME) transmis aux agences régionales de santé le 30 avril 2015 (N+1 par rapport à l'exercice) et importés au sein de l'application ImportCA (exploitation des bases brutes).

Méthodes

L'analyse des résultats s'articule autour de trois axes : l'offre de service, les ressources humaines et les moyens financiers mis en œuvre.

Six variables ont été utilisées pour éclairer les différences observées sur les taux d'occupation, sur les taux d'encadrement et sur le coût à la place : l'année d'ouverture, les modalités d'accueil, les déficiences telles que définies dans FINESS, la taille en nombre de places installées, le statut majoritaire du personnel et les aires urbaines (AU). Il ne sera pas possible de se prononcer sur d'autres facteurs non pris en compte dans l'analyse.

La méthode utilisée consiste en une analyse de variance qui a pour objectif d'apprécier l'effet des variables qualitatives sur une variable quantitative. Il s'agit de savoir si une variable quantitative a des valeurs significativement différentes selon les modalités d'une variable qualitative. Cependant, nous n'avons pas modélisé les interactions qui peuvent exister entre deux variables.

Pour en savoir plus : http://www.cnsa.fr/sites/default/files/ime_cnsa_ca2014.zip